

Editorial du Syndic

Chères toutes et tous,

Que dire en cette année 2022 dans un édito du journal communal pour ne pas être ridicule, suffisant ou égocentrique face aux enjeux de ce monde… Petit pays, petits problèmes…

Vous dire le plaisir de retrouver cette émulation estivale, qui fait que, en plus d'une météo plus que clémente en ce début d'été, s'organisent différents événements et manifestations dans notre région et notre commune en particulier. Preuve s'il en est de notre besoin de partager avec nos semblables, au travers d'événements culturels, sportifs ou liés à nos si bons produits locaux… Dans ce sens, vous trouverez dans ce Petit Saint-Saphorien beaucoup d'informations liées à des événements qui se passeront cet été dans notre commune.

suite en page 2

Editorial du Syndic, suite

Mais vous trouverez aussi en résumé un « programme de législature », sorte de balise qui guide votre Municipalité dans son action au quotidien. Les temps changent, pas toujours pour le mieux, et nous essayons de nous adapter, mieux, d'anticiper !

Dans les actions concrètes qui sont sur la table de la Municipalité, je me dois de relever l'avancée de la réfection de la RC 780 en traversée de localité qui est en bonne voie et que la Municipalité prévoit de réaliser en 2023, avec des améliorations notoires au niveau du bruit engendré par le trafic et une limitation à 50 km/h de la vitesse maximale. Autre dossier en cours, la mise aux normes, passant par la réfection de plusieurs ouvrages, de notre réseau d'adduction d'eau, ressource tellement importante, dont nous vous garantissons une qualité irréprochable.

Nous avons aussi dans nos réflexions l'étude et la mise en place de nouvelles sources de production énergétique décarbonnée, panneaux solaires, turbinage etc. En effet, ce qui paraissait illusoire hier devient en d'autres circonstances possible, « car le monde et les temps changent ». Bob Dylan,
« The time's they are a changing », à réécouter absolument…

Bonne lecture et bel été à vous !

Gérald Vallélian, Syndic.

Changements au sein de l'administration communale

Mme Carine Etter, qui a rejoint l'équipe du secrétariat municipal en novembre 2017, a décidé de résilier son contrat de travail et quittera son poste au 30 juin 2022.

La Municipalité tient à remercier vivement Mme Etter pour son engagement durant ces années au service de notre commune.

Elle sera remplacée par Mme Anne-Marie Gisler, également Secrétaire municipale et préposée dans une autre commune, qui vous accueillera.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que ce nouveau challenge lui donnera entière satisfaction.

Réservations des différents locaux communaux

Nouveau responable

Au chapitre des changements au sein de l'administration, c'est M. Jonathan Schaer, employé communal et surveillant de réseau, qui reprendra avec enthousiasme la gestion des réservations de salles.

Ce sera donc désormais à lui que vous pourrez vous adresser afin de louer la salle communale, le caveau, le jardin de la cure ou l'église !

N'hésitez pas à consulter préalablement notre site internet www.saint-saphorin.ch afin de vérifier les disponibilités.

Coordonnées

M. Jonathan Schaer
contact principal par courriel :
voirie@saint-saphorin.ch
ou 021 922 30 29
www.saint-saphorin.ch/vie-pratique/calendrier

Règlement mis à jour

La Municipalité a profité de ce changement pour mettre à jour les règlements d'utilisation des différents locaux communaux et adapter les tarifs, qui se détaillent comme suit.

Nouveaux tarifs

	Pour les saint-saphoriens	Pour les tiers
Salle communale		
sans cuisine	CHF 100.-	CHF 200.-
avec cuisine	CHF 150.-	CHF 200.-
Caveau des Vignerons	CHF 150.-	CHF 250.-
Jardin de la cure	CHF 100.-	CHF 250.-
avec tables et bancs, 2 tentes et 2 parasols	+CHF 150.-	+CHF 150.-
avec électricité	+CHF 50.-	+CHF 50.-
Eglise	gratuit	CHF 400.-
Organiste pour les mariages et services	CHF 200.-	CHF 200.-
Marguillier pour les mariages et services	CHF 100.-	CHF 100.-

Nouvelle responsable pour le Caveau des Vignerons

Le Caveau des Vignerons de St-Saphorin a changé de statut juridique pour devenir une association à but non lucratif. L'objectif est de pouvoir accueillir de nouveaux membres qui souhaitent rejoindre l'équipe des vignerons pour tenir l'Espace de la Papille et faire vivre et développer ce lieu.

Si un tel engagement bénévole vous intéresse, vous pouvez contacter la nouvelle gérante du Caveau, Cristiane Pinget, mppcris@gmail.com ou 078 840 56 32.

L'Espace de la Papille, situé au centre du village, au Chemin Neuf 1, est ouvert les vendredis, samedis et dimanches de 16h00 à 19h00, durant la belle saison.

En dehors de ces horaires, il peut être ouvert sur demande pour des groupes dès 15 personnes. Pour les groupes de 20 personnes et plus, l'accueil se fera dans le caveau historique au sous-sol du bâtiment communal.

www.caveaubar.ch

Programme de législature 2021-2026

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son programme de législature pour 2021- 2026.

Préambule

Au centre de l'activité de votre Municipalité se place toujours le bien-être de nos concitoyens. Dans une vision à long terme autant que dans les petits besoins du quotidien. Mais planifier l'action ne peut échapper aux contraintes imposées par notre situation géographique, notre privilège patrimonial qui comporte aussi des complications, la dimension de notre commune qui oblige de nombreuses collaborations intercommunales, notre interdépendance au Canton et à ses contraintes.

Mais rassurez-vous, nous mettons tout en œuvre pour agir au mieux dans la portion d'autonomie communale qu'il nous reste. Vous en trouverez, ci-dessous, les lignes directrices de votre Autorité exécutive et les actions envisagées pour obtenir les buts décrits.

La Municipalité vous en souhaite une bonne lecture et reste à votre disposition pour plus d'informations que vous pourrez aussi trouver sur notre site internet www.saint-saphorin.ch.

suite en page 4

Programme de législature 2021-2026, suite

Vivre ensemble

1. Accueil de l'enfance

La plupart des leviers d'action sur ce sujet se situent au niveau intercommunal. Votre Municipalité est très active dans les associations concernées :

- Accueil de la petite enfance et extrascolaire dans notre CVE (UAPE) à Puidoux, aux Marmousets et à la Fontaine Magique, l'accueil en milieu familial (mamans de jours), l'entraide familiale sont au cœur de nos préoccupations.
- Le soutien aux activités pendant les vacances telles que le Passeport Vacances et les activités sportives extrascolaires reste d'actualité.

2. Loisirs et culture

Il nous semble important de maintenir et favoriser les activités culturelles et sportives. Le soutien aux événements mis en place par les sociétés locales ou par des habitants nous tient à cœur, comme la mise à disposition d'espaces publiques de qualité permettant détente et rencontres :

- Simplification au maximum les démarches nécessaires à de telles manifestations.
- Communication via nos canaux des activités des sociétés et événements locaux.
- Entretien et développement des espaces à disposition des petits et grands, jardin d'enfants de la Gare, place de jeux de Lignières, place du Peuplier, plages etc.
- Soutien à la nouvelle « Association du Caveau des Vignerons » qui se propose non seulement d'assurer la promotion des vins du cru mais aussi des animations ponctuelles au village.
- Mise en place d'une boîte à livres au bourg.

3. Sécurité publique

La Municipalité veille à assurer la sécurité des citoyens et cela passe par les 3P, police, pompiers et protection civile, tous évidemment organisés avec nos communes voisines :

- Renforcement des liens « population - police » pour une plus grande proximité et des réponses adaptées aux besoins des habitants.
- Nouvelle politique de stationnement, visant à la fois à l'accueil des visiteurs et garantissant au mieux des possibilités de parcage pour les habitants.
- Mise en place ponctuelle de places supplémentaires lors des périodes de forte affluence.
- Collaboration avec la Protection civile en cas de canicule, sécheresse, etc.

Administration et fonctionnement interne

4. Relation aux citoyens

La Municipalité souhaite favoriser les nouvelles méthodes de fonctionnement possibles dans son administration, passant par la digitalisation et l'assurance de la sécurité informatique.

- Mise en place des guichets virtuels pour l'obtention de certains documents ou la réservation des salles.
- Garantie d'un accès physique à nos guichets.

5. Gestion du personnel administratif

Les compétences nécessaires à la gestion administrative et financière d'une commune sont chaque année un peu plus importantes. La formation continue, l'adaptation des moyens informatiques, leur sécurité et les moyens sécurisés de transmission des informations sont essentiels. Dans la mesure du possible, les employés d'administration ont la possibilité d'effectuer du télétravail.

- Garantir la formation continue de nos collaborateurs.
- Assurer une transmission idéale des connaissances lors de l'arrivée d'un nouveau collaborateur.
- Mise en place de moyens informatiques performants et sécurisés, et garantir la formation y relative.
- Favoriser le télétravail.

Mobilité

6. Réseau routier

La Municipalité a entrepris, lors de la législature précédente, un inventaire et la réfection subventionnée des chemins de desserte agricole et viticole à l'échelon de 10 ans. Elle est aussi depuis longtemps à la bataille pour une réfection intelligente de la RC 780, en garantissant le même nombre de places de parc et une amélioration quant au bruit, passant par un revêtement spécial et une limitation à 50 km/h.

- Réfection selon degré d'urgence des chemins de desserte.
- Réfection dans les meilleurs délais de la RC en traversée.
- Etude d'intégration de places de recharge pour voitures électriques.

7. Mobilité douce

Les mesures visant à favoriser le transfert modal (train, vélo, cheminement pédestre) sont une priorité.

- Mise en place de bandes cyclables sécurisées lors de la réfection de la RC.
- Amélioration des itinéraires pédestres et de leur signalisation.
- Si besoin, augmentation des places pour vélos
- Etude d'une station d'échange de vélos électrique avec station de recharge.
- Gestion des itinéraires vélos.
- Pression constante sur les CFF pour obtenir une desserte 2 x par heure dans les 2 directions.

Environnement

8. Respect et préservation de l'environnement

Votre Exécutif est très attentif à une gestion la plus écologique possible des espaces verts et de la voirie. C'est déjà visible dans nos chemins et ruelles par la présence temporaire d'une légère couverture végétale. De même, la gestion des vignes communales tend vers la culture biologique. Pour nos forêts, notre nouveau garde forestier propose des solutions de gestion plus durables.

- Formation des employés de voirie aux techniques non intrusives et chimiques.
- Renoncement aux intrants de synthèse pour les espaces verts et la voirie.
- Plantation d'essences indigènes et lutte contre les espèces exotiques envahissantes.
- Encouragement à notre vigneron-tâcheron à faire la transition vers la culture biologique.
- Gestion douce et adaptée aux changements climatiques de nos forêts.

9. Politique énergétique

Les possibilités de production d'énergie renouvelable dans le contexte de notre commune ne sont pas aisées (topographie, espaces restreints, protection du patrimoine). Mais la préservation des ressources passe d'abord par les économies d'énergie.

- Priorité aux économies d'énergie via isolation notamment lors de travaux sur les bâtiments communaux.
- Etude de systèmes d'éclairages publics efficients lors des réfections de routes.
- Facilitation, dans la mesure du possible, de l'installation de « panneaux » solaires.
- Etude de la faisabilité de turbinage sur le réseau d'eau.
- Information à la population sur les mesures possibles.

10. Eau

Nous sommes très attentifs et proactifs quant à la fourniture d'eau, en qualité et en quantité. Cela passe par la mise aux normes de notre réseau et un suivi imparable de la qualité via l'autocontrôle. Mais aussi par une amélioration de la mise en réseau avec les communes voisines. Nous avons la chance de posséder nos propres sources et réseaux et nous faisons tout notre possible pour les maintenir durablement.

D'autre part, la fourniture d'eau d'arrosage devient de plus en plus d'actualité et il semble inopportun d'y consacrer de l'eau de consommation.

- Suite de la réfection du réseau d'adduction.
- Mise en place de l'autocontrôle.
- Formation de fontainier pour l'employé adjoint de voirie.
- Renforcement de la collaboration avec le réseau de Puidoux.
- Préservation pour un éventuel réseau d'arrosage des structures abandonnées pour l'eau potable.
- Participation à la réflexion sur l'arrosage avec les autres communes et LPm.

« La Municipalité met toutes ses compétences au service des habitant-e-s»

Programme de législature 2021-2026

Gestion des finances et des bâtiments communaux

11. Finances, autonomie et relations

Les finances des petites communes comme la nôtre peuvent être impactées de manière importante par des éléments exceptionnels liés à certains contribuables, à des événements non prévisibles comme des mutations, donations, gains immobiliers etc. Une visibilité au long court est donc difficile à planifier. Les effets péréquatifs d'éléments extraordinaires impactent fortement nos finances. De plus, une grande partie de nos recettes (55 à 65%) est captée par les différents décomptes de péréquation et de soutien à la cohésion sociale cantonale. Il en devient d'autant plus important de maitriser les charges sur lesquelles nous avons un levier. Tout en gardant une capacité d'investissement garantissant un cadre de vie optimal pour tous les citoyens.

- Mettre en place des éléments d'analyse pluriannuels.
- Assurer à long terme la viabilité des finances communales en adaptant le taux d'imposition avec une vision temporelle.
- Participer avec nos associations communales (UCV) aux négociations avec le Canton.
- Veiller au mieux aux dépenses dont nous avons la maitrise.
- Optimiser les autres sources de financement.
- Planifier et prioriser les investissements.

12. Bâtiments communaux

Les nombreux bâtiments du patrimoine administratif et financier de la commune sont à la fois une charge importante, mais aussi une source de revenus. C'est dans tous les cas un patrimoine que votre Autorité se doit de préserver, voire d'améliorer et de valoriser.

- Poursuivre la politique de rénovation, d'entretien et d'amélioration énergétique des bâtiments.
- Assurer un revenu adapté de ces bâtiments en gardant des loyers accessibles aux citoyens qui seraient intéressés.
- Optimiser l'occupation des locaux à vocation commerciale.
- Assurer la mise en valeur de la Grange à Palley.

Réseau routier

Réfection de la route du Lac

Après un véritable parcours du combattant, initié en 2002, c'est avec une joie non dissimulée que la Municipalité présentera au Conseil communal, lors de sa séance du 27 juin prochain, une demande de crédit pour l'étude et le suivi d'exécution de la réfection de la route du Lac en traversée de localité.

En effet, les services étatiques compétents ont finalement accepté que seule une réfection simple soit réalisée.

L'esquisse soumise à la DGMR a été jugée conforme aux discussions qu'elle a eues avec la Municipalité et respectant les normes de sécurité routière en vigueur. A noter que le tronçon passera à 50 km/h.

« L'aboutissement de 20 ans de projets, de séances, de désillusions… »

L'Exécutif a pris note et intégré les différentes remarques évoquées notamment durant les séances du Conseil communal. Aussi, le projet comprendra bien évidemment un revêtement phonoabsorbant, qui permettra de réduire les nuisances sonores, mais également des places pour véhicules électriques avec borne de recharge et des bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée.

En ce qui concerne le planning, en cas d'acceptation du préavis susmentionné, les appels d'offres pourront être lancés par le bureau d'ingénieur retenu dès la rentrée.

Le projet ne nécessitant pas d'enquête publique, les travaux pourraient être réalisés début 2023, lorsque que les conditions météorologiques le permettront.

Votre Autorité se réjouit de voir le prochain aboutissement de ce projet qui aura occupé pas moins de cinq Municipalités !

Stationnement

Stationnement à 3 heures

Afin de régler les problèmes récurrents de stationnement au bourg, plus particulièrement durant la saison estivale, la durée de stationnement sera réduite à 3 heures dans tout le bourg, de 07h00 à 22h00, hors macarons.

Cette décision a fait l'objet d'une parution dans la FAO du 3 mai 2022.

Par ailleurs, de concert avec cette mesure, un signal OSR 2.50 « stationnement interdit » sera mis en place au chemin des Fosses. Aussi, l'autorisation provisoire de parquer les véhicules dans les vignes sera abandonnée.



Visite des biens communaux

Il est de coutume que la Municipalité organise, à l'intention des nouveaux élus au Conseil communal, la visite des biens communaux.

Celle-ci s'est déroulée, pour la législature 2021-2026, le samedi 21 mai 2022.

Les Conseillières et Conseillers ont ainsi parcouru à pied les frontières de la commune et ont pu notamment découvrir la chambre de rassemblement des Rueyres, la source du Moulinet, le réservoir d'En Cheseaux, la place de jeux de Lignières et le manège Cossy.



M. Gilles Guex, Municipal, présente le schéma synoptique détaillant les liaisons entre les sources et réservoirs.



Activités au village

Boîte à livres

Après le succès de la boîte à livres installée à Lignières, une seconde boîte verra prochainement le jour au bourg, sous l'impulsion de Mlle Zoéline Trolliet, que nous remercions vivement !

Vous pourrez ainsi partager, emprunter et faire découvrir vos coups de cœur.

Galerie éphémère



Dans le but de rendre l'accès à l'art plus accessible et spontané, une petite galerie éphémère a vu le jour il y a quelques semaines.

Située au pied de l'Escalier du Chevet-du-Temple 2 à Saint Saphorin, elle ouvre ses portes certains samedis et dimanches durant la saison d'été.

Vous y trouverez des toiles texturées faites d'acrylique, d'intuition et de passion.

Au plaisir de vous y accueillir, par hasard ou sur rendez-vous.

Pauline Peytregnet
paulinepeytregnet@gmail.com

Lavaux...

Guide paysage - Révision 2021

La Commission intercommunale de Lavaux (CIL) a actualisé le Guide Paysage en 2021. Ce document s'est imposé, dès sa publication en 2012, comme un ouvrage de référence en matière d'intégration des constructions dans le site de Lavaux UNESCO et constitue un outil de travail incontournable pour tous les professionnels, acteurs locaux et propriétaires qui sont confrontés à l'urbanisme et la police des constructions.

Nous vous invitons à le consulter, plus particulièrement si vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation. Le document est téléchargeable sur le site de la CIL, onglet Documentation.

Exposition Maison Lavaux

L'exposition de la Maison Lavaux, une immersion historique, humaine et culturelle au cœur du site «Lavaux, vignoble en terrasses».

Laissez-vous inspirer et surprendre par les multiples facettes de l'unique paysage culturel de Suisse inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Accessible sans limite d'âge, du plus jeune au plus sage !

www.lavaux-unesco.ch/maisonlavaux

"Le Lavaux", c'est le vin...

"Le" Lavaux est un barbarisme créé par la presse, où on le trouve malheureusement assez souvent. Un barbarisme qui hérisse les gens de cette région.

Ainsi Lavaux = La Vaux = La Vallée (de Lutry). On doit parler de Lavaux comme on parle de "La vallée de Joux": on va à La Vallée, on va à Lavaux; on skie à La Vallée, on vendange à Lavaux; on a un district de Lavaux et non "du" Lavaux.

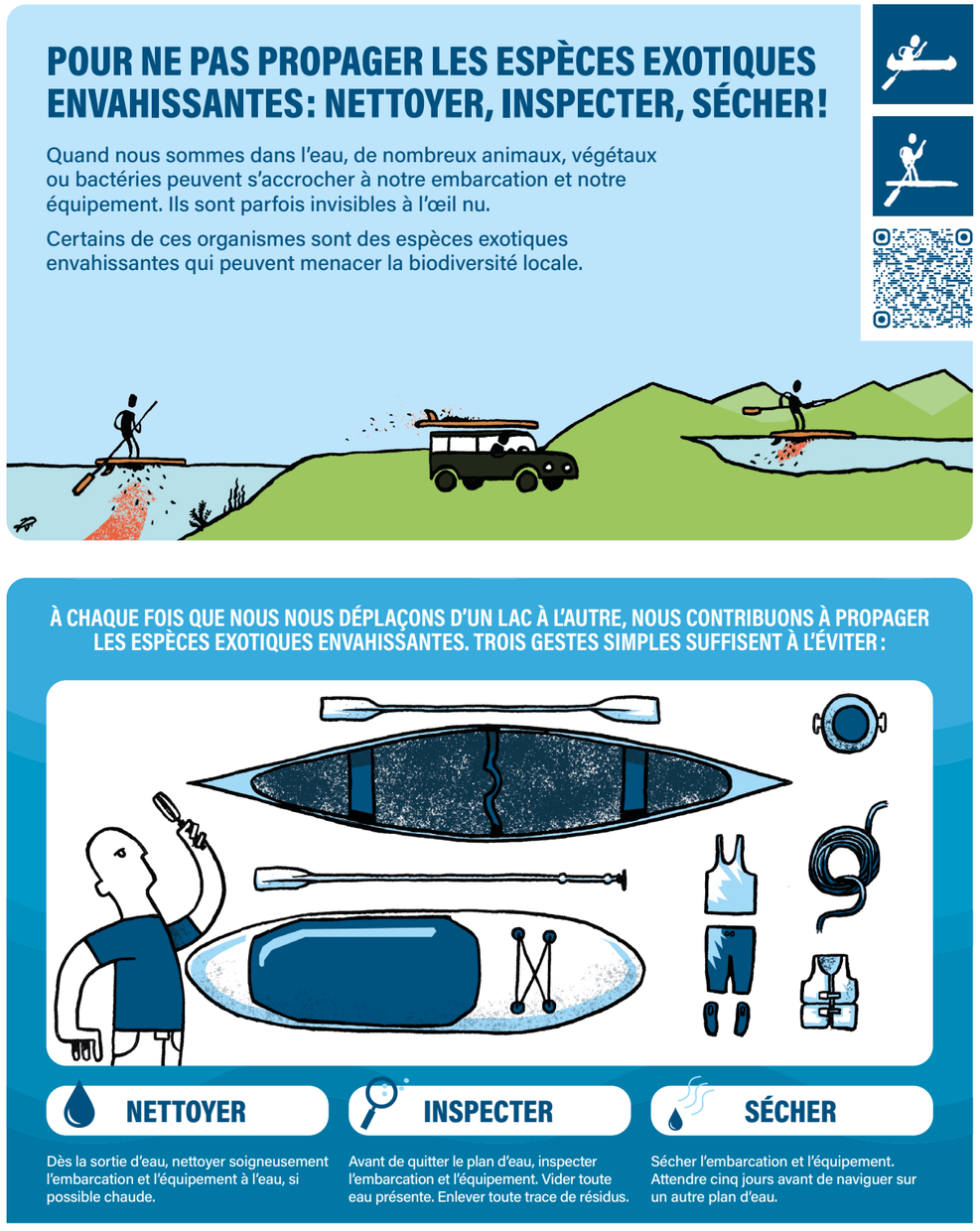
Le Lavaux, c'est le vin, non la région. On dit en effet correctement: "Je bois du Lavaux".

Il serait dommage que ce barbarisme prenne par péché d'ignorance des racines trop profondes...

Plantes envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes, qu'elles soient végétales (néophytes) ou animales (néozoaires), sont des organismes ayant été introduits de manière volontaire ou accidentelle en dehors de leur aire de répartition naturelle et dont la prolifération cause des dommages écologiques, économiques ou sanitaires.
Le Canton de Vaud n'est pas épargné par les plantes envahissantes, 17 des 20 espèces figurant sur la liste des plantes exotiques envahissantes (liste noire) se trouvent sur le territoire cantonal. Au moins six de ces espèces sont présentes sur l'ensemble du canton.

Tous les renseignements utiles se trouvent sur le site www.vd.ch, rubrique Environnement/Biodiverssité et paysage.



A vos agendas

L'agenda communal des manifestations 2022 s'annonce intense avec le retour de quelques traditionnelles fêtes villageoises et des rendez-vous culturels et festifs inédits ! Nous vous attendons nombreux.

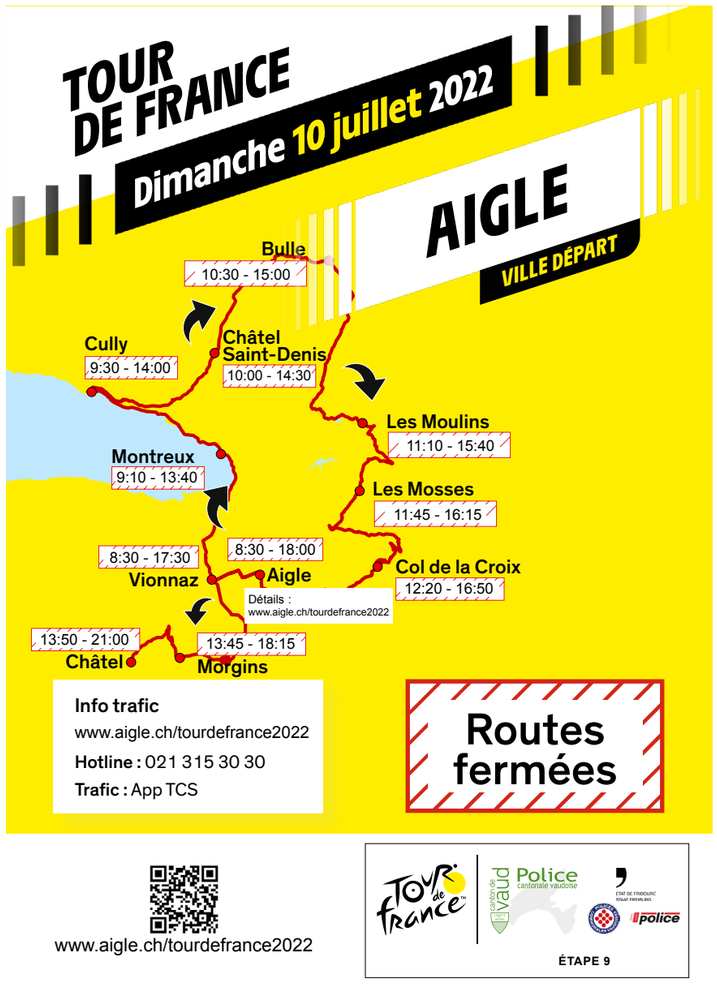
Tour de France

dimanche 10 juillet 2022

L'un des évènements les plus médiatisés au monde sillonnera notre magnifique région cet été. La première étape de montagne prendra son départ sur la place du marché d'Aigle et accueillera la présentation des 176 cyclistes ainsi que le village de départ du Tour de France. La 9ème étape partira en effet d'Aigle et rejoindra Cully par le bord du lac. Le peloton traversera le bourg puis, après avoir vaincu la Corniche, empruntera la route de Chardonne.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la commune d'Aigle via www.saint-saphorin.ch

- **Saint-Saphorin bourg : caravane publicitaire à 11h25 / Passage de la course vers 13h20**
- **Route de Chardonne : caravane publicitaire à 11h45 / Passage de la course vers 13h40**



Attention, circulation fermée et interdiction de stationner sur toutes les places le long du parcours !

La circulation sera fermée entre 9h00 et 14h00 environ. Aucun véhicule ne sera autorisé à traverser le parcours durant toute cette période.

Par ailleurs, toutes les places de stationnement le long de la route du Lac devront être libérées. Une signalisation ad hoc sera mise en place en temps opportun.

Malgré les inévitables désagréments que la tenue de cet événement exceptionnel va engendrer durant quelques heures au sein de notre région, nous sommes convaincus que vous en comprendrez les enjeux en vous associant à la fête qui sera nôtre le dimanche 10 juillet.

Informations : www.saint-saphorin.ch

Animations

Les Vignerons du Caveau des Vignerons vous proposeront une petite restauration devant l'administration communale.

Nous vous attendons nombreux !

Kermesse du sauvetage

vendredi 24 et samedi 25 juin

La traditionnelle kermesse de la société de Sauvetage de Saint-Saphorin ne pourra malheureusement pas avoir lieu cette année, faute de disponibilité de ses membres.

Jolie Vue Festival

vendredi 15 et samedi 16 juillet

Le Jolie Vue Festival a lieu dans le resplendissant Jardin de la Cure.

La scène principale est encadrée de végétation et de vignes, avec une vue imprenable sur le lac. Des concerts et performances se déroulent aussi dans l'église du village, offrant une expérience acoustique à part.

www.jolievuefestival.ch

Le chemin du Mont sera fermé du vendredi 15 juillet à 11h00 au samedi 16 juillet à 00h00



Fête nationale à Lignières

1er Août à Lignières ! Toutes les informations dans le tous-ménages à recevoir et sur le site www.saint-saphorin.ch.



Festival Offenbach

samedi 27 et dimanche 28 août

Après une longue absence due à la Fête des Vignerons et au Covid, le Festival Offenbach est enfin de retour à Saint-Saphorin !

Sa sixième édition aura lieu les 27 et 28 août prochains et accueillera de nombreux concerts et spectacles gratuits dans les places, les rues et jardins du village.

Les organisateurs recherchent des bénévoles pour faire des pâtisseries, tenir des caveaux, accompagner les artistes, gérer les scènes, aider aux montages et démontages et accueillir le public. Si vous avez envie d'être de l'aventure ou avez des questions, n'hésitez pas à contacter Eliane Dutoit, elianedutoit@hispeed.ch, 021 921 75 67.

www.festivaloffenbach.ch

Adresses utiles

Municipalité

Gérald Vallélian, Syndic — 076 579 10 81
Administration – Routes - Sociétés — syndic@saint-saphorin.ch
Développement durable - Vignes - Forêts

Laurette Ruchonnet — 079 289 61 33
Urbanisme & police des constructions — laurette.ruchonnet@saint-saphorin.ch
Domaines - Sports - Parcs et jardins

Gilles Guex — 079 219 15 29
SI – EC/EU - Eau potable — gilles.guex@saint-saphorin.ch
Vente de vin - Informatique – Déchets

Mauro Contardo — 079 206 85 27
Finances – Police – Sécurité publique — mauro.contardo@saint-saphorin.ch

Jean-Claude Chevalley — 079 421 75 83
Affaires sociales – Cultes — jean-claude.chevalley@saint-saphorin.ch
Bâtiments – Ecoles

Services communaux

Secrétariat municipal & contrôle des habitants — 021 921 49 40
Laurence Negro, greffe et police des constructions — commune@saint-saphorin.ch
Anne-Marie Gisler, contrôle des habitants et secrétariat
Horaire d'ouverture le jeudi, de 17h00 à 19h00, ou sur rendez-vous

Bourse communale — 021 921 51 43
Roger Stettler — bourse@saint-saphorin.ch

Service de voirie, service des eaux et réservations des salles — 021 922 30 29
Jonathan Schaer — voirie@saint-saphorin.ch

Service de conciergerie
Thierry Muser — conciergerie@saint-saphorin.ch

Cave communale — 021 922 30 28
Commande de vin également sur www.saint-saphorin.ch — commune@saint-saphorin.ch

Cartes d'identité

Le contrôle des habitants de Chexbres se charge de la délivrance des cartes d'identité pour notre commune

Heures d'ouverture
lundi de 13h30 à 19h00
mardi et mercredi de 13h30 à 16h30
jeudi et vendredi de 7h30 à 11h30
021 946 04 10